

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ingénierie, innovation et développement durable

ÉNERGIES ET ENVIRONNEMENT

Épreuve du mercredi 18 juin 2025

Durée de l'épreuve : **4 heures**

Aucun document autorisé.

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 25 pages numérotées de 1/25 à 25/25.

Constitution du sujet :

Partie commune (durée indicative 2h30)	12 points
Partie spécifique (durée indicative 1h30)	8 points

Le candidat traite la partie commune et la partie spécifique en suivant les consignes contenues dans le sujet. Ces 2 parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre indifférent.

Chacune des parties est traitée sur des copies séparées.

Tous les documents réponses, même vierges, sont à rendre obligatoirement avec la copie.

PARTIE commune (2,5h) 12 points

Projet de ferme éolienne



- Présentation de l'étude et questionnement..... pages 2 à 8
- Documents techniques DT1 à DT4 pages 9 à 11
- Documents réponses DR1 à DR8..... pages 12 à 16

Mise en situation

Le plan climat a été lancé le 6 juillet 2017 pour accélérer la transition énergétique et climatique. Les enjeux climatiques sont en effet la pierre angulaire de la solidarité universelle. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif d'atteindre 40% d'énergie renouvelable dans le mix électrique français d'ici 2030. La filière éolienne terrestre doit apporter une contribution décisive à l'atteinte de cet objectif. La programmation pluriannuelle de l'énergie actuelle qui fixe les objectifs de développement des énergies renouvelables, prévoit entre 21 800 MW et 26 000 MW de capacité éolienne terrestre installée en 2025. Ce sujet porte sur l'étude d'implantation d'une ferme éolienne d'une puissance totale de 12 MW.

Travail demandé

Partie 1 : comment choisir le lieu d'implantation des éoliennes ?

L'énergie éolienne présente de multiples atouts vis-à-vis de l'environnement. Néanmoins, elle peut apporter certaines nuisances qu'il faut veiller à réduire, voire supprimer. L'étude d'impact a pour objectif de situer le projet au regard des préoccupations environnementales. Son contenu doit être en rapport avec l'importance des aménagements projetés et leurs incidences prévisibles sur l'environnement.

La réglementation impose le respect d'une distance minimale de 500 m entre une éolienne et les habitations.

Question 1.1
DR1

Tracer sur le schéma d'implantation la distance minimale imposée à chaque éolienne pour les projets 1 et 2.

Justifier que la réglementation est bien respectée.

Question 1.2
DT1
DR2

À partir du bilan des critères d'impact, **compléter** les tableaux d'analyse des deux projets d'implantation en indiquant une pondération de +1 pour un critère d'impact favorable ou de -1 pour un critère d'impact défavorable.

Calculer les totaux.

Question 1.3

À partir des questions précédentes, **conclure** et **justifier** le choix du projet d'implantation le plus pertinent.

Partie 2 : l'augmentation de cette production « verte » permet-elle d'assurer l'équivalent des besoins en énergie électrique des communes environnantes ?

La solution envisagée est une ferme de cinq éoliennes identiques d'une puissance nominale de 2,4 MW chacune.

Le facteur de charge (f_c) ou facteur d'utilisation d'une centrale électrique est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite si elle avait fonctionné à sa puissance nominale durant la même période.

$$f_c = \frac{\text{Énergie produite}}{\text{Énergie nominale}}$$

Question 2.1 | **Calculer** l'énergie électrique produite en MW·h par l'ensemble des cinq éoliennes sur une année en prenant en compte la notion de facteur de charge.
DT2

Selon l'agence de la transition écologique, la consommation moyenne annuelle d'électricité est de 3 200 kW·h par foyer français (hors production d'eau chaude sanitaire et chauffage).

Question 2.2 | **Calculer** le nombre de foyers auxquels les éoliennes peuvent subvenir en électricité (hors production d'eau chaude sanitaire et chauffage).

On compte 7 000 foyers dans les communes environnantes.

Question 2.3 | **Justifier** l'intérêt de ce projet au regard des enjeux climatiques.

Partie 3 : ce projet est-il économiquement viable ?

L'installation d'une éolienne représente un investissement important et occasionne une maintenance régulière. La revente de l'énergie électrique à EDF ENR permet le financement de ce projet.

La production moyenne de la ferme est estimée à 25 000 MW·h par an.

La puissance totale installée est de 12 MW.

Les résultats seront exprimés en kilo euros (1 kilo euro = 1 k€ = 1 000 €)

- Question 3.1 | **Compléter** le tableau des dépenses et recettes sur une année pour les cinq éoliennes.
DT3
DR3
- Question 3.2 | **Représenter** sur le graphique de viabilité financière les dépenses et les recettes en respectant la légende donnée.
DT3
DR4
- Question 3.3 | **En déduire** le nombre d'années nécessaire pour que l'installation devienne rentable.
DT3
Conclure sur la validité financière d'un tel projet.

Partie 4 : les éoliennes choisies conviennent-elles au regard des objectifs de la production visée ?

- Question 4.1 | **Préciser** les différentes formes d'énergie dans les étiquettes en traits pleins en sortie de chaque élément du diagramme des blocs internes (ibd), en choisissant parmi les six formes d'énergie suivantes : chimique, nucléaire, mécanique, thermique, rayonnante et électrique.
DR5
- Question 4.2 | **Qualifier** la nature de l'énergie aux étiquettes des points A et B du diagramme des blocs internes (ibd), en choisissant parmi les quatre propositions : primaire, secondaire, finale et utile.
DR5
- Question 4.3 | **Tracer** en rouge le flux d'énergie principal en partant du vent vers le réseau électrique.
DR5
Tracer en vert les flux d'information.

La vitesse moyenne du vent sur le site de la ferme éolienne est estimée à $5,5 \text{ m}\cdot\text{s}^{-1}$ tout au long d'une année.

- Question 4.4 | **Placer** ce point de fonctionnement sur la courbe de puissance.
DR6
En déduire la puissance disponible fournie par le vent P_v (en kW).

Question 4.5 | **Compléter** la chaîne de puissance en précisant le rendement de chaque bloc dans les cases grisées.
DT4
DR5

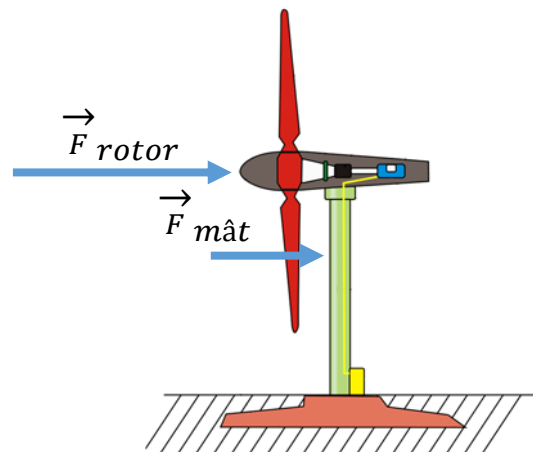
Question 4.6 | **Calculer** le rendement global η pour une éolienne.
En déduire l'énergie produite sur une année en prenant la puissance moyenne fournie par le vent égale à 1 MW pour une éolienne.

Le bureau d'études estime à 25 000 MW·h l'énergie électrique produite par la ferme éolienne pour une année.

Question 4.7 | **Conclure** sur l'estimation du bureau d'études pour le parc de cinq éoliennes.

Partie 5 : le mât des éoliennes peut-il résister aux actions mécaniques qu'il subit tout en limitant son impact environnemental ?

Le mât est soumis à des efforts aérodynamiques horizontaux.



Dans cette partie, nous étudions uniquement la résistance du mât au vent.

Une simulation a été réalisée et les résultats des sollicitations sont donnés sur le DR7.

Question 5.1 | **Indiquer** à quelle sollicitation est soumis le mât face au vent, en choisissant parmi les propositions suivantes : torsion, traction, flexion, compression et cisaillement.

Question 5.2 | Sur la simulation du mât isolé (à gauche), **entourer** la zone de 1 à 6 la plus sollicitée du mât.
DR7

- La limite élastique du matériau utilisé est $R_e = 6,204 \cdot 10^8 \text{ N}\cdot\text{m}^{-2}$;
- la contrainte maximale relevée dans le mât est $\sigma_{\max} = 7,056 \cdot 10^7 \text{ N}\cdot\text{m}^{-2}$.

Question 5.3 | **Calculer** le coefficient de sécurité s en appliquant la formule $s = \frac{R_e}{\sigma_{\max}}$.

On considère qu'un coefficient de sécurité $s = 3$ est suffisant.

Question 5.4 | **Préciser**, en justifiant, si le mât est correctement dimensionné pour résister aux efforts qu'il subit.

Question 5.5 | **Proposer** deux pistes d'amélioration permettant d'optimiser la conception du mât, en ne considérant que la sollicitation étudiée dans cette partie.

Deux solutions peuvent être envisagées pour la réalisation du mât :

- solution 1 : une forme cylindrique creuse dont le volume total de matière est $V_{\text{cylindrique}} = 34,7 \text{ m}^3$;
- solution 2 : une forme conique creuse dont le volume total de matière est $V_{\text{conique}} = 27,78 \text{ m}^3$.

Dans les deux cas, le matériau utilisé est l'acier.

Question 5.6 | **Calculer** en pourcentage le volume d'acier gagné par la solution conique par rapport à la solution cylindrique.

Indiquer quels sont les piliers du développement durable les plus concernés par ce gain en justifiant la réponse.

Partie 6 : comment surveiller à distance et de façon fiable le fonctionnement des éoliennes ?

L'exploitant du parc éolien désire pouvoir surveiller le fonctionnement des éoliennes en contrôlant certaines informations (ex : production électrique, température de la nacelle, vitesse des pales, ...). Ce contrôle est effectué à distance afin de regrouper la surveillance de plusieurs parcs éoliens en un même lieu. L'exploitant surveille vingt sites de cinq éoliennes.

Le document DR8 propose une vision partielle du réseau d'un site.

Question 6.1 | **Proposer** pour chaque éolienne une adresse IP du réseau local.

DR8

Question 6.2 | **Indiquer**, en justifiant, le nombre d'adresses encore disponibles pour étendre le parc éolien.

Un analyseur de trame récupère les valeurs des octets correspondant aux différentes données transmises. Pour la donnée « fréquence de rotation des pales », la valeur de l'octet transmis est (en binaire) $N = (01101001)_2$.

Question 6.3 | **Calculer** la valeur de cet octet en décimal.

Déterminer la fréquence de rotation des pales en $\text{tr}\cdot\text{min}^{-1}$ sachant que la valeur décimale de l'octet représente 10 fois la valeur réelle.

La fréquence de rotation maximale des pales fixée par le constructeur est de $13,2 \text{ tr}\cdot\text{min}^{-1}$. La précision de mesure de vitesse nécessaire au fonctionnement de l'éolienne est de $0,1 \text{ tr}\cdot\text{min}^{-1}$.

Question 6.4 | **Conclure** sur la possibilité de surveiller tous les parcs éoliens et de mesurer la vitesse de rotation des pales.

DT1 : bilan des critères d'impacts

Projet	Description de l'implantation	Milieu naturel	Milieu humain	Paysage
Implantation N°1	6 éoliennes	<p>C1.1 : 6 éoliennes en lignes induisant un effet barrière supérieur qui augmente le risque de collision avec l'avifaune* (notamment en période de migration) largeur du parc 1600 m.</p> <p>C1.2 : aucune éolienne localisée dans des zones à enjeu écologique : zone naturelle remarquable, habitats européens, zones humides.</p> <p>C1.3 : emprise au sol supérieure par rapport au projet d'implantation N°2 (une éolienne supplémentaire).</p> <p>C1.4 : deux éoliennes (E5 et E6) plus à l'Est, proches de la zone humide associée au cours d'eau de la Mâtre, des lisières boisées et des habitations.</p>	<p>C1.5 : projet éolien avec une emprise limitée compatible avec les pratiques agricoles (exploite au maximum les chemins existants).</p>	<p>C1.6 : implantation des éoliennes sur une ligne Est-Ouest générant un impact visuel accru depuis les habitations de la commune au Sud-Est.</p> <p>C1.7 : implantation trop proche de la vallée de la Mâtre à l'Est.</p>
Implantation N°2	5 éoliennes	<p>C2.1 : disposition en ligne de 4 éoliennes avec une éolienne placée plus au Nord, des espaces entre les éoliennes plus importants et une largeur globale plus réduite (1100 m) minimisant l'effet barrière et les risques de collisions avec l'avifaune* (notamment en période de migration).</p> <p>C2.2 : aucune éolienne localisée dans des zones à enjeu écologique : zone naturelle remarquable, habitats européens, zones humides.</p> <p>C2.3 : emprise au sol réduite par rapport au projet d'implantation N°1 (une éolienne en moins).</p> <p>C2.4 : suppression des 2 éoliennes (E5 et E6 du projet d'implantation N°1) proches de la zone humide associée au cours d'eau de la Mâtre et des lisières boisées. L'éolienne E5 est située à plus de 600 m du ruisseau de la Mâtre. Éloignement général par rapport au cours d'eau et aux zones humides supérieur à 400 m.</p>	<p>C2.5 : projet éolien avec une emprise limitée compatible avec les pratiques agricoles (exploite au maximum les chemins existants)</p>	<p>C2.6 : implantation des éoliennes en une ligne moins longue avec une éolienne décalée au Nord limitant l'impact visuel depuis les habitations de la commune au Sud-Est.</p> <p>C2.7 : implantation plus éloignée de la vallée de la Mâtre au Nord.</p>

(*) Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux dans une région donnée.

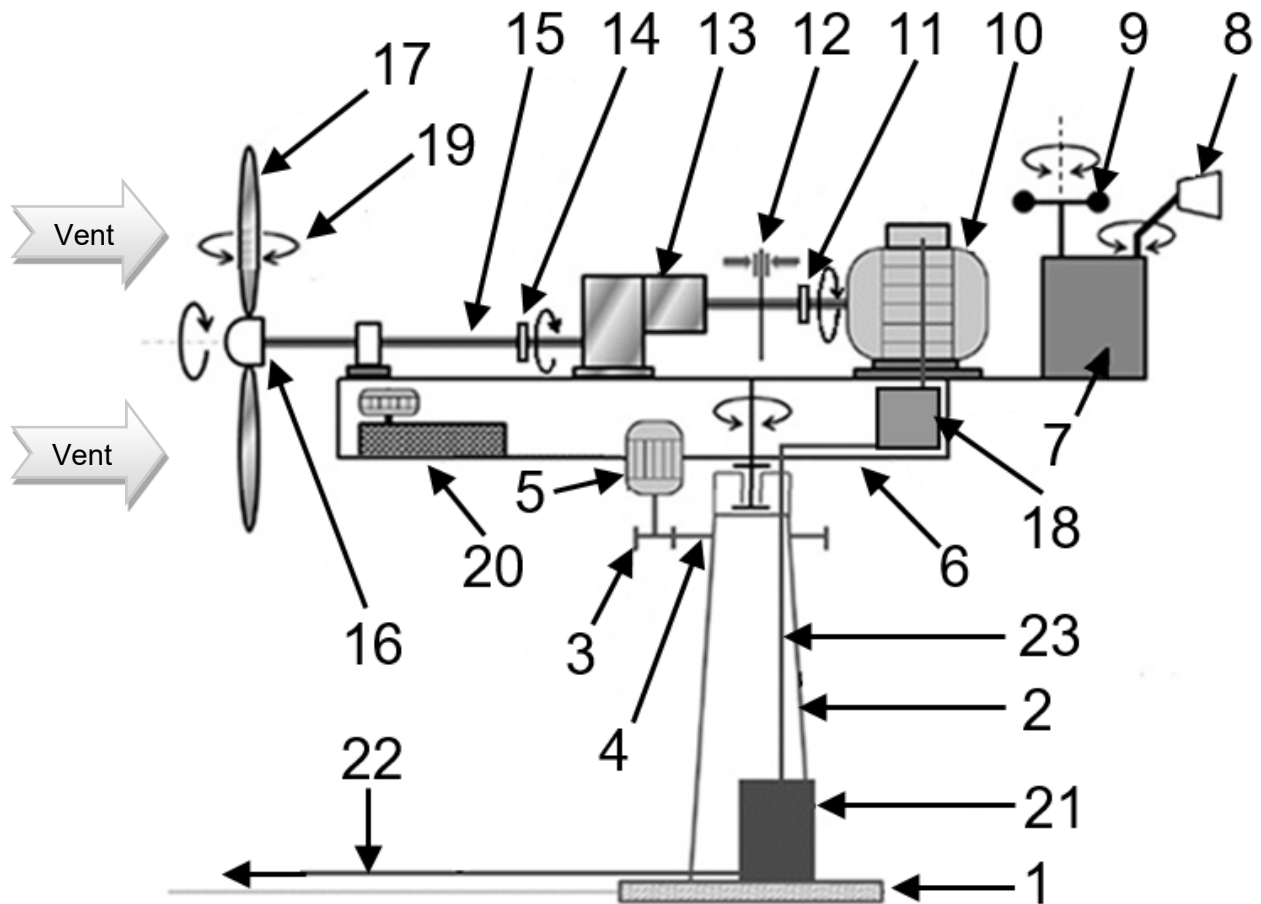
DT2 : facteur de charge (fc) pour la région Auvergne Rhône-Alpes

Nucléaire	Thermique fossile	Hydraulique	Éolien	Solaire	Bioénergies
63,1 %	26,7 %	27,9 %	22 %	13,2 %	63,3 %

DT3 : financement d'une éolienne

		Remarque
Investissement	1 500 € TTC par kW installé.	Comprend les coûts d'études, de matériels, de raccordement, d'installation, de mise en service et de démantèlement.
Coût d'exploitation, d'entretien et de maintenance	3 % par an de l'investissement.	
Prix d'achat de l'énergie électrique par EDF ENR	100 € TTC par MW·h.	
Durée de vie	25 ans.	

DT4: synoptique de l'éolienne



	Désignation		Désignation
1	Fondation	13	Multiplicateur de vitesse (rendement 85%)
2	Mât	14	Accouplement mécanique basse vitesse
3	Pignon d'entraînement de la nacelle	15	Arbre lent
4	Roue dentée liée au mât	16	Moyeu du rotor à 3 pales
5	Moteur d'orientation de la nacelle	17	Pales à orientation variable (rendement 80%)
6	Nacelle orientable	18	Convertisseur (rendement 99%)
7	Unité centrale de traitement	19	Dispositif de calage des pales
8	Girouette	20	Groupe hydraulique
9	Anémomètre	21	Transformateur (rendement 95%)
10	Génératrice asynchrone (rendement 90%)	22	Liaison électrique avec réseau triphasé 20 kV ENEDIS
11	Accouplement mécanique haute vitesse	23	Câble basse tension triphasé 690 V~
12	Frein à disque		

DR1 : implantation des éoliennes

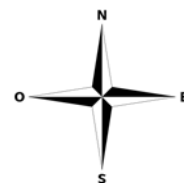
Légende utile

■ ■ : habitations

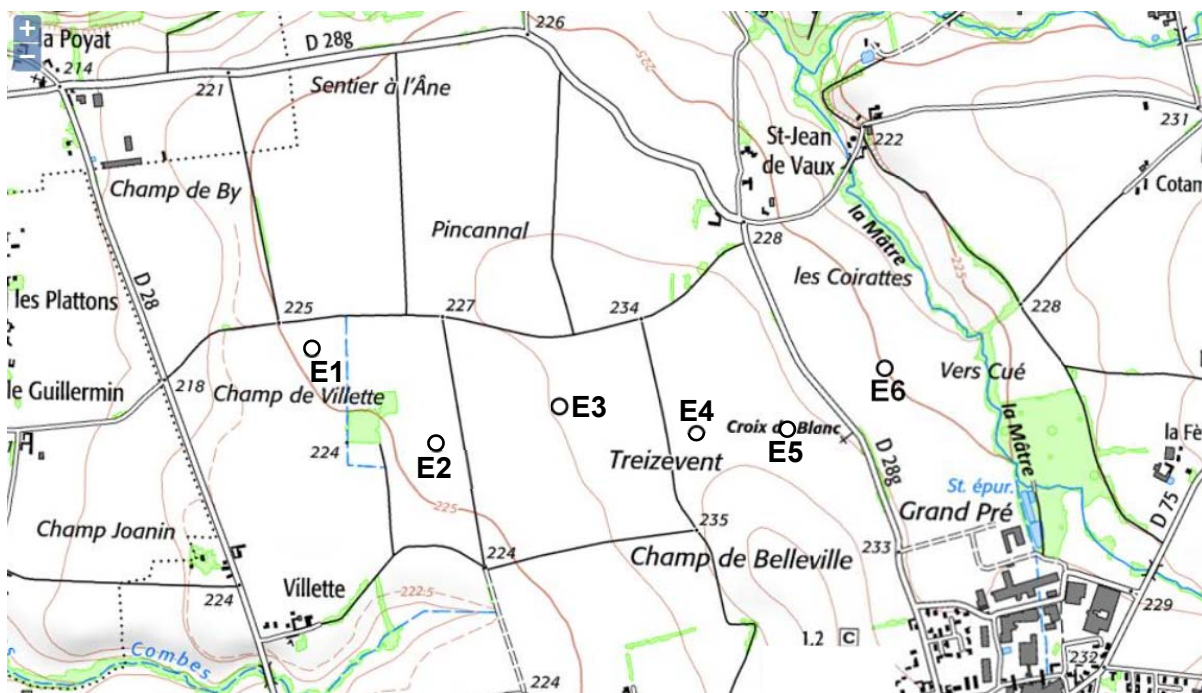
○ : éolienne

Échelle des plans

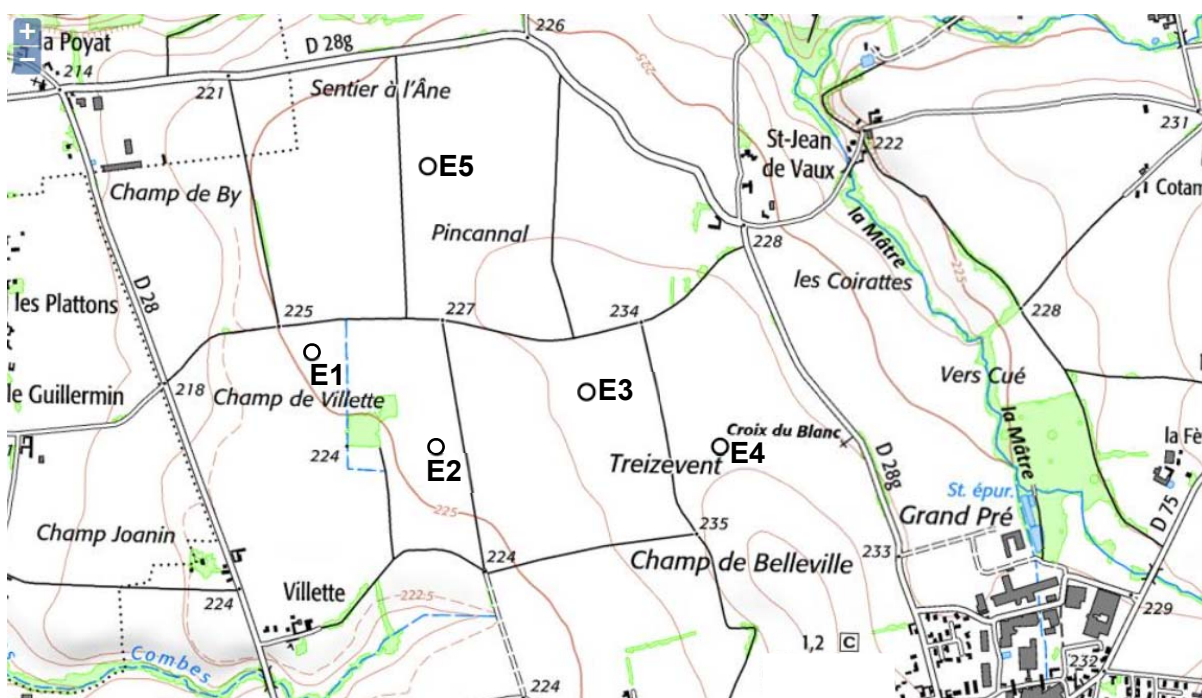
200m



Projet d'implantation N°1 (6 éoliennes : E1, E2, E3, E4, E5, E6)



Projet d'implantation N°2 (5 éoliennes : E1, E2, E3, E4, E5)



DR2 : analyse des deux projets

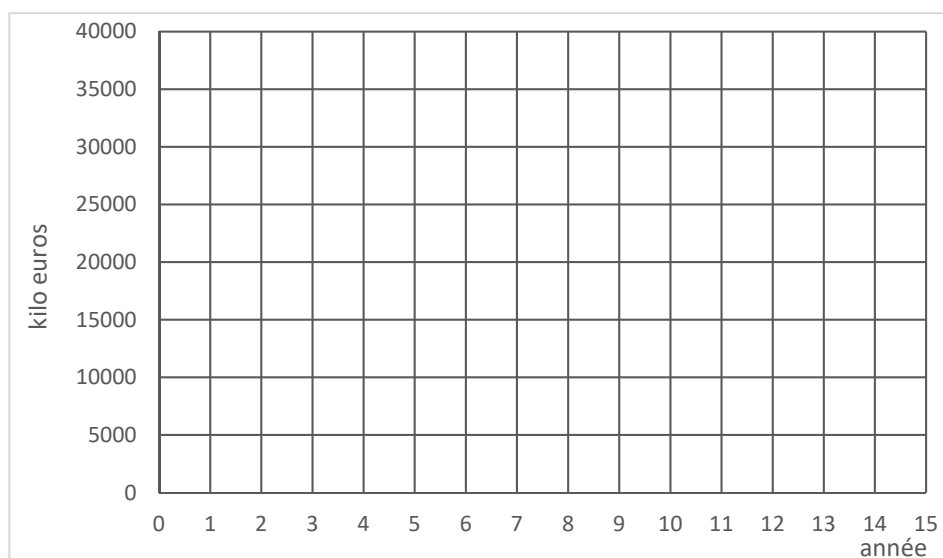
Critères Projet N°1	C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C1.5	C1.6	C1.7	Total
Pondération								

Critères Projet N°2	C2.1	C2.2	C2.3	C2.4	C2.5	C2.6	C2.7	Total
Pondération								

DR3 : dépenses et recettes des cinq éoliennes

Pour la ferme de cinq éoliennes sur 1 an		
Dépenses		Recettes
Investissement	Maintenance	

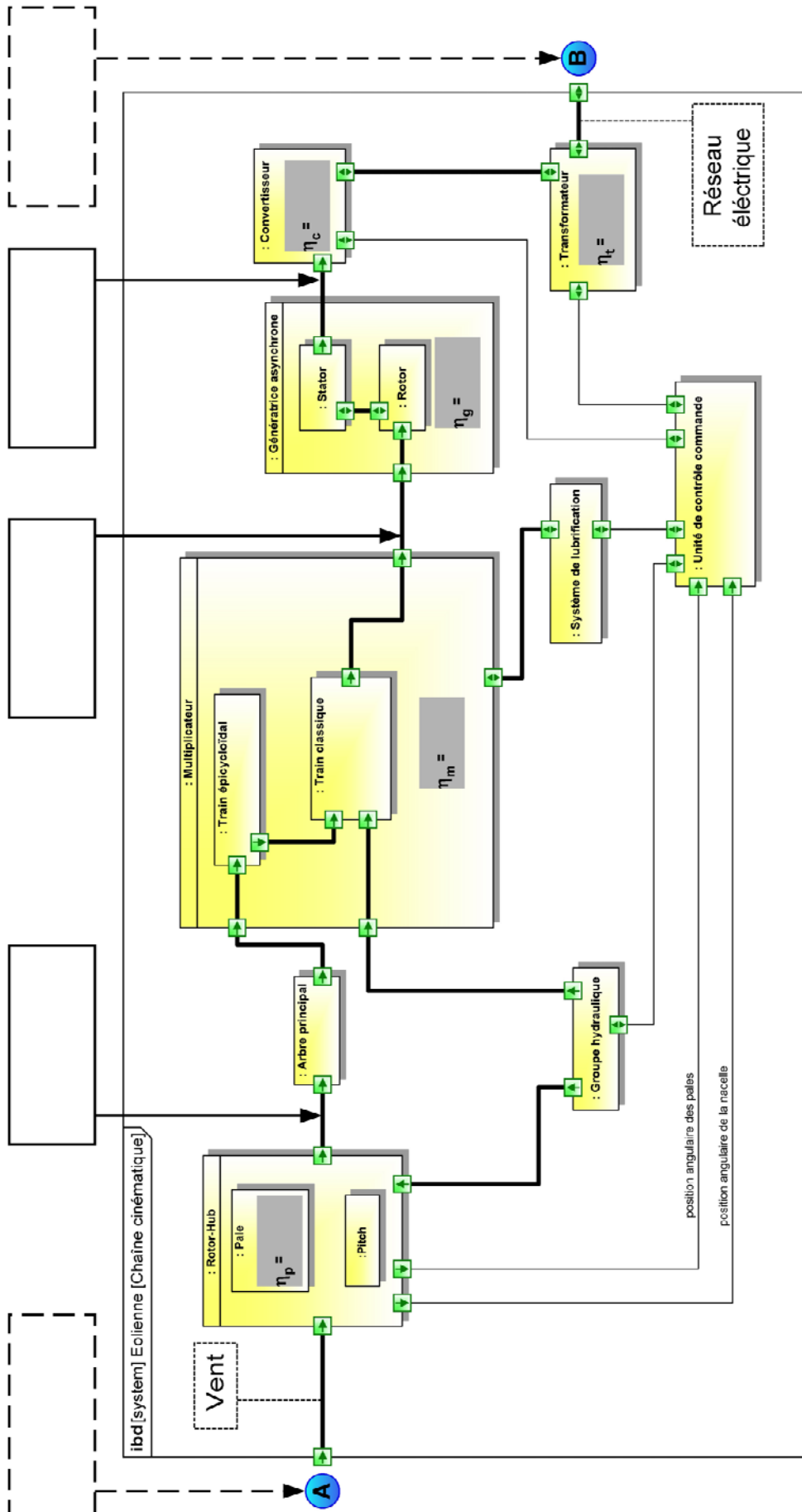
DR4 : viabilité financière



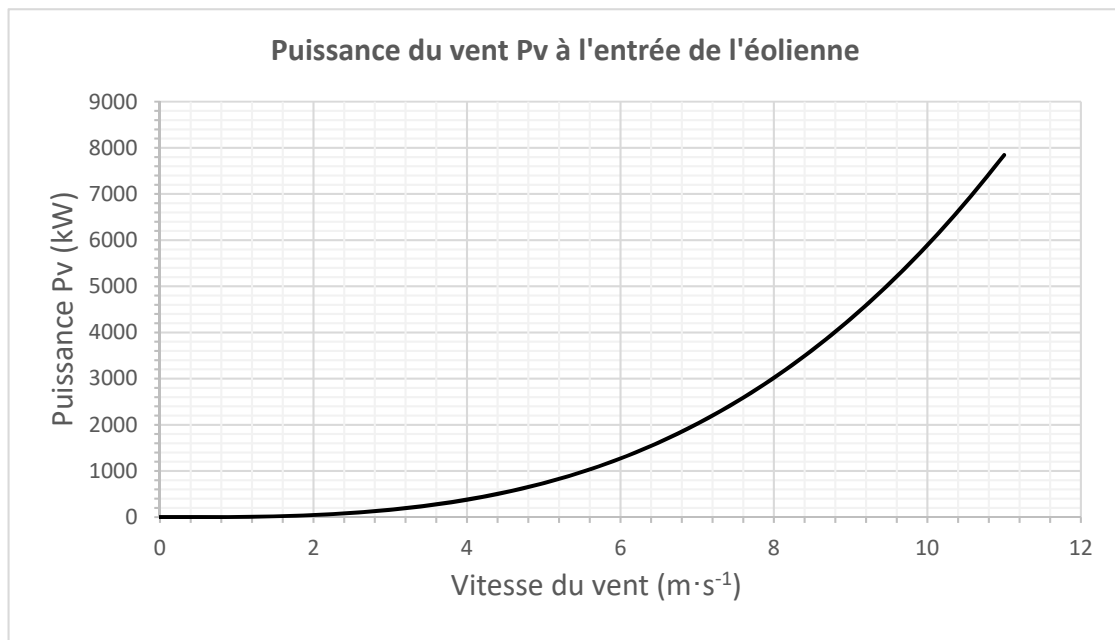
1 k€ = 1 000 €

Légende	
Recettes :	—
Dépenses :	- - - -

DR5 : diagramme des blocs internes (ibd)



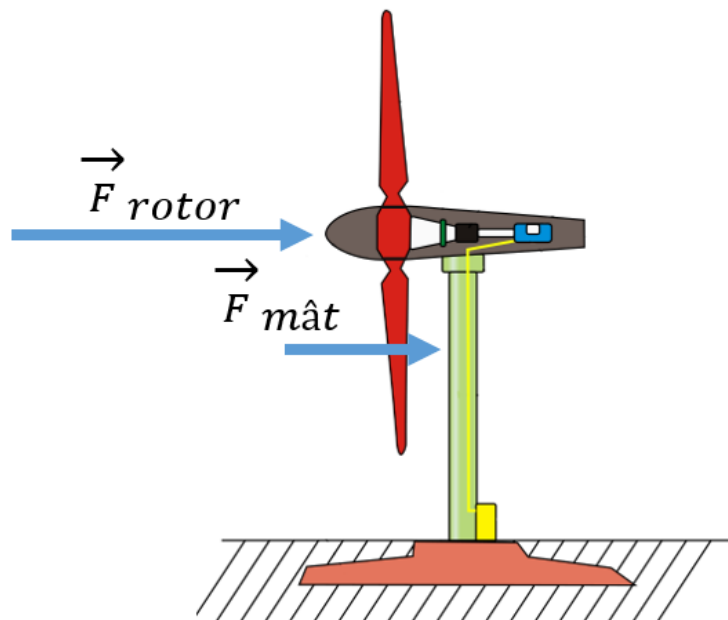
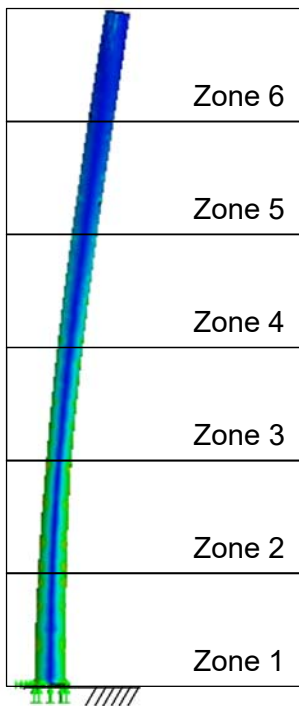
DR6 : courbe de puissance du vent



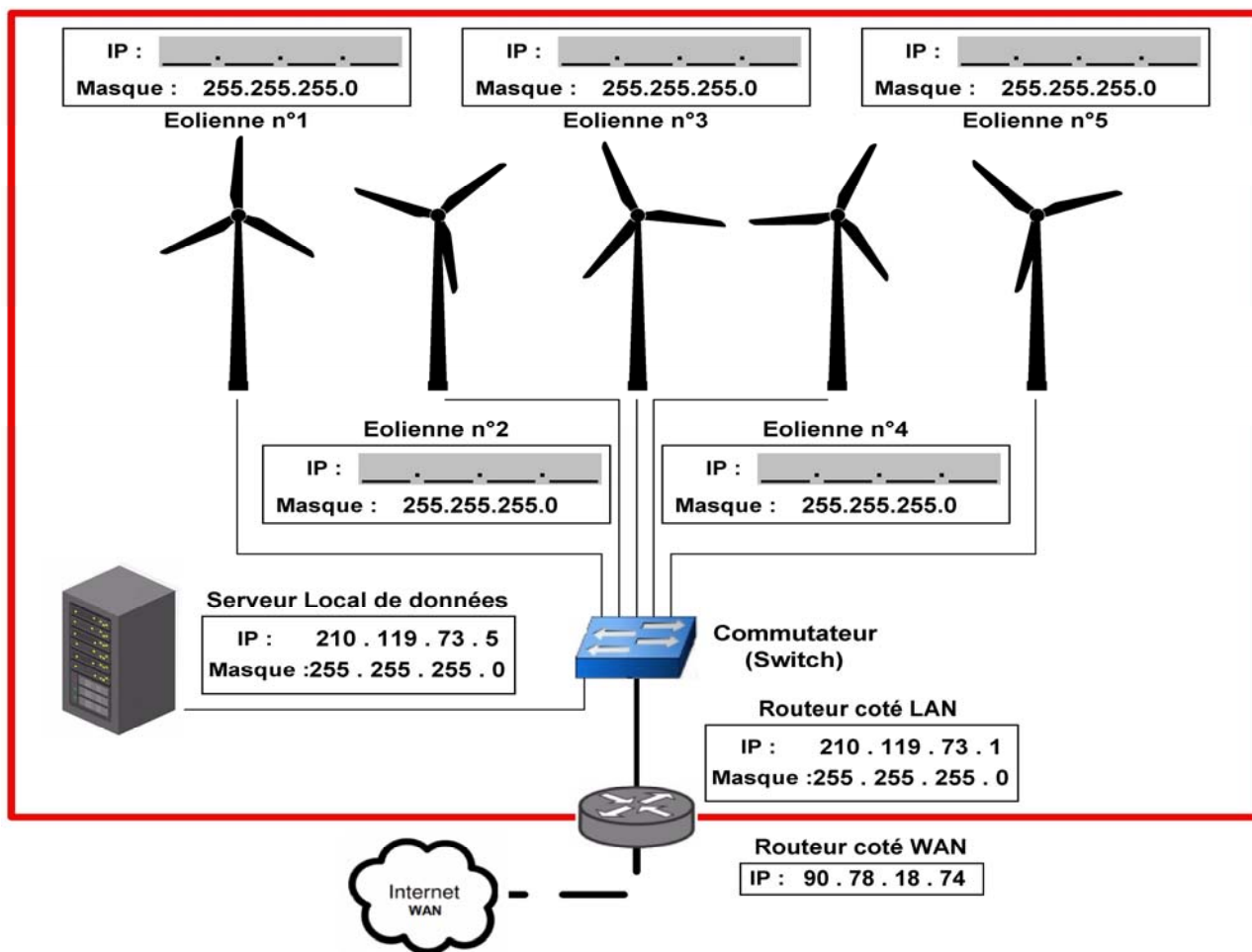
DR7 : résistance du mât seul

Zone la plus sollicitée

Simulation du mât isolé



DR8 : réseau local (LAN) site d'éoliennes



PARTIE SPÉCIFIQUE (1,5h) 40 points

Vous prendrez une nouvelle copie pour traiter cette partie.

ÉNERGIES ET ENVIRONNEMENT

Projet de ferme éolienne

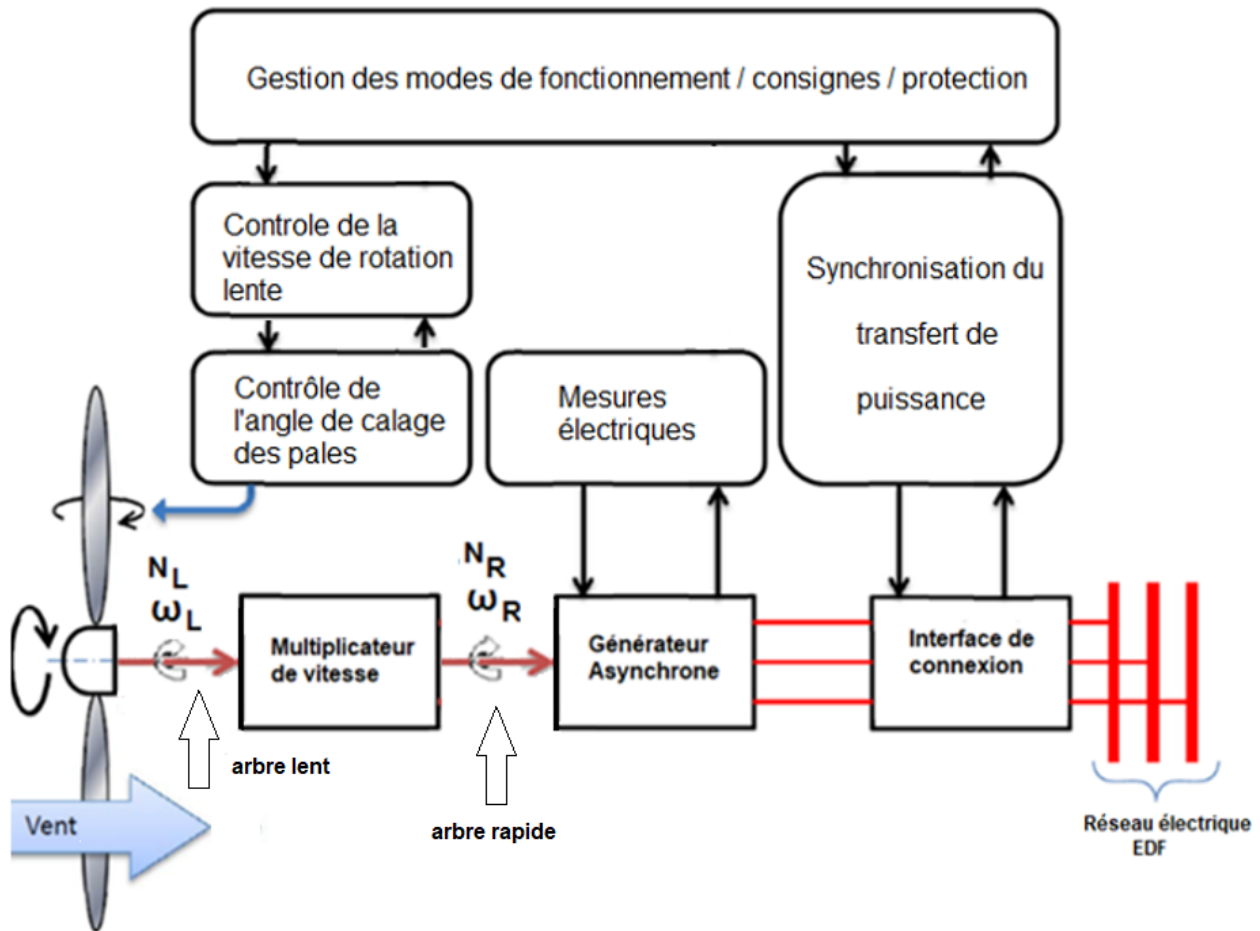


- Présentation de l'étude et questionnement..... pages 17 à 21
- Documents techniques DTS1 à DTS2 page 22
- Documents réponse DRS1 à DRS5..... pages 23 à 25

Mise en situation :

La ferme éolienne est composée de cinq éoliennes de puissance 2,4 MW chacune pour une puissance totale de 12 MW. La constitution de l'éolienne est présentée dans le document technique DTS1.

Le synoptique ci-dessous décrit de manière simplifiée la structure de la chaîne de puissance de l'éolienne.



Notation :

- Sur l'arbre lent (entrée multiplicateur de vitesse) : la vitesse de rotation est notée N_L ($\text{tr}\cdot\text{min}^{-1}$) et la vitesse angulaire ω_L ($\text{rad}\cdot\text{s}^{-1}$).
- Sur l'arbre rapide (sortie multiplicateur de vitesse) : la vitesse de rotation est notée N_R ($\text{tr}\cdot\text{min}^{-1}$) et la vitesse angulaire ω_R ($\text{rad}\cdot\text{s}^{-1}$).

Travail demandé

Partie A : la production d'énergie électrique de l'éolienne est-elle optimale ?

La puissance nominale de l'éolienne (2,4 MW) est obtenue pour une vitesse de rotation de l'arbre rapide $N_R = 1\,500 \text{ tr}\cdot\text{min}^{-1}$ et une vitesse de vent $V = 11 \text{ m}\cdot\text{s}^{-1}$.

Question A.1 | **Préciser** le paramètre qui permet de tracer les différentes courbes du document réponse DRS1.

DRS1

L'étage d'adaptation de la vitesse de rotation est un multiplicateur de vitesse dont le facteur de multiplication est égal à $m = 114,6$.

Question A.2 | **Calculer** la vitesse nominale de rotation de l'arbre lent N_L en $\text{tr}\cdot\text{min}^{-1}$ à l'entrée du multiplicateur pour la puissance nominale de l'éolienne.

Question A.3 | **Calculer** la vitesse angulaire nominale ω_L de l'arbre lent exprimée en $\text{rad}\cdot\text{s}^{-1}$. **Placer** le point de fonctionnement sur le document réponse DRS1 et **vérifier** la puissance obtenue pour une vitesse de vent $V = 11 \text{ m}\cdot\text{s}^{-1}$.

DRS1

Question A.4 | **Compléter** le tableau du document DRS2 en reportant pour chaque vitesse de vent, la puissance maximale disponible sur l'arbre lent (entrée du multiplicateur de vitesse).

DRS2

Question A.5 | Sur le réseau de courbe du document réponse DRS3, **tracer** les points à la puissance maximale pour chaque vitesse de vent.

DRS3

La vitesse de rotation de l'éolienne est imposée par la fréquence du réseau EDF et correspond à une vitesse angulaire $\omega_L = 1,37 \text{ rad}\cdot\text{s}^{-1}$.

Question A.6 | **Positionner** les points de fonctionnement sur le réseau de courbes pour une vitesse angulaire maintenue constante et égale à $\omega_L = 1,37 \text{ rad}\cdot\text{s}^{-1}$.

DRS3

Question A.7 | **Comparer** les points de fonctionnement pour $\omega_L = 1,37 \text{ rad}\cdot\text{s}^{-1}$ aux points correspondant à la puissance maximale sur le réseau de courbes et **conclure** en argumentant votre réponse.

DRS3

Partie B : quel dispositif permet d'améliorer la production d'énergie ?

Pour optimiser la production de l'éolienne, celle-ci doit être orientée en permanence face au vent. Une mesure de la direction du vent est effectuée à l'aide d'une girouette située à l'arrière de la nacelle. Le but de cette étude est d'analyser le dispositif d'asservissement afin d'orienter la nacelle face au vent.

Le document DTS2 présente la structure de l'asservissement de la position angulaire $\theta_n(^{\circ})$ de la nacelle à la position angulaire $\theta_g(^{\circ})$ de la girouette.

L'écart d'angle admissible est $\theta_a = \pm 12^{\circ}$, la vitesse de rotation de la nacelle est de $0,5^{\circ} \cdot s^{-1}$.

Pour réaligner la nacelle dans la direction de la girouette, la loi de commande implantée dans le bloc de correction est donnée ci-dessous :

- si $\theta_g - \theta_n > \theta_a$ alors le moteur sera commandé dans le sens horaire (sens +) ;
- si $\theta_g - \theta_n < -\theta_a$ alors le moteur sera commandé dans le sens anti-horaire (sens -) ;
- si $\theta_g - \theta_n = 0$ alors le moteur est arrêté.

Des mesures ont permis de relever respectivement les angles $\theta_n = 15^{\circ}$ et $\theta_g = 28^{\circ}$.

Question B.1 | **Calculer** l'écart $\theta_g - \theta_n$ pour ces valeurs.

Question B.2 | **Justifier** qu'il est nécessaire de commander la nacelle en rotation.
Calculer le temps nécessaire pour remettre la nacelle face au vent.

Question B.3 | **Compléter** le diagramme d'état permettant de piloter le sens de rotation du moteur de positionnement de la nacelle.

DRS4

Un modèle de simulation a permis de relever l'allure de l'écart d'angles $\theta_g - \theta_n$ permettant la commande du moteur dans les deux sens de rotation.

Question B.4 | **Reporter** sur le graphique du document DRS5, les valeurs de l'angle admissible $\theta_a = \pm 12^{\circ}$.

DRS5

Question B.5 | **Tracer** l'allure du graphe de commande du moteur de rotation sur le document DRS5.

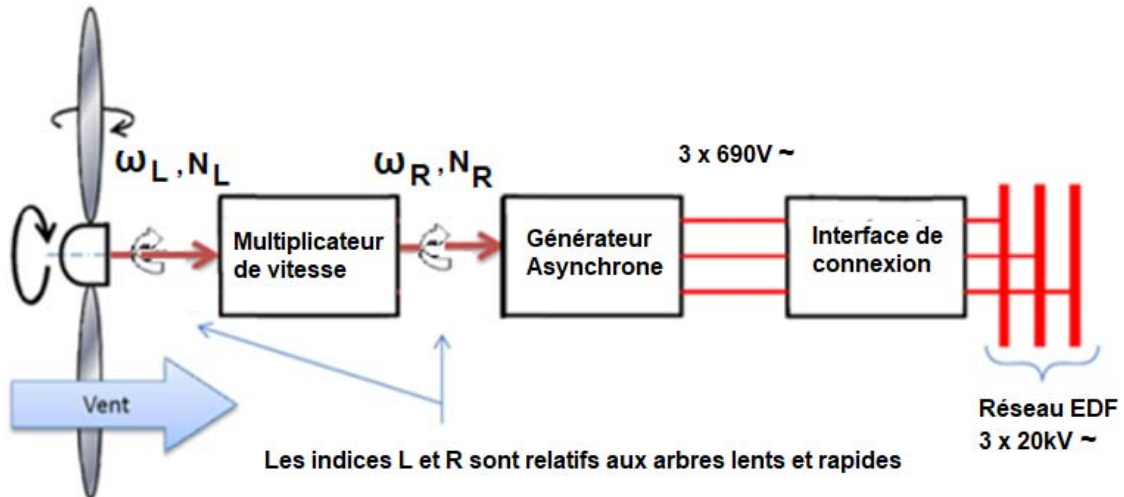
DRS5

Question B.6 | **Conclure** sur l'intérêt de la mise en œuvre du dispositif d'asservissement d'orientation de la nacelle.

PARTIE C : comment produire une énergie électrique adaptée au réseau ?

Le couplage de l'éolienne au réseau électrique est établi lorsque le générateur asynchrone atteint une vitesse de rotation dite de « synchronisme » N_s de $1500 \text{ tr} \cdot \text{min}^{-1}$. La fréquence de la tension du réseau est fixe et de valeur $f = 50 \text{ Hz}$.

Le glissement de la génératrice asynchrone est négligé et $N_s = N_R$.



synoptique de la structure de production de l'énergie électrique

L'interface de connexion permet le raccordement au réseau électrique.

Pour réaliser le couplage, il faut s'assurer que la fréquence de la génératrice avant couplage au réseau ne dépasse pas un écart de fréquence de $\Delta f = \pm 1 \text{ Hz}$.

La vitesse de synchronisme N_s exprimée en $\text{tr} \cdot \text{min}^{-1}$ est donnée par la relation suivante :

$$N_s = \frac{60 \cdot f}{p} \text{ avec } p, \text{ nombre de paires de pôle et } f, \text{ fréquence en Hz.}$$

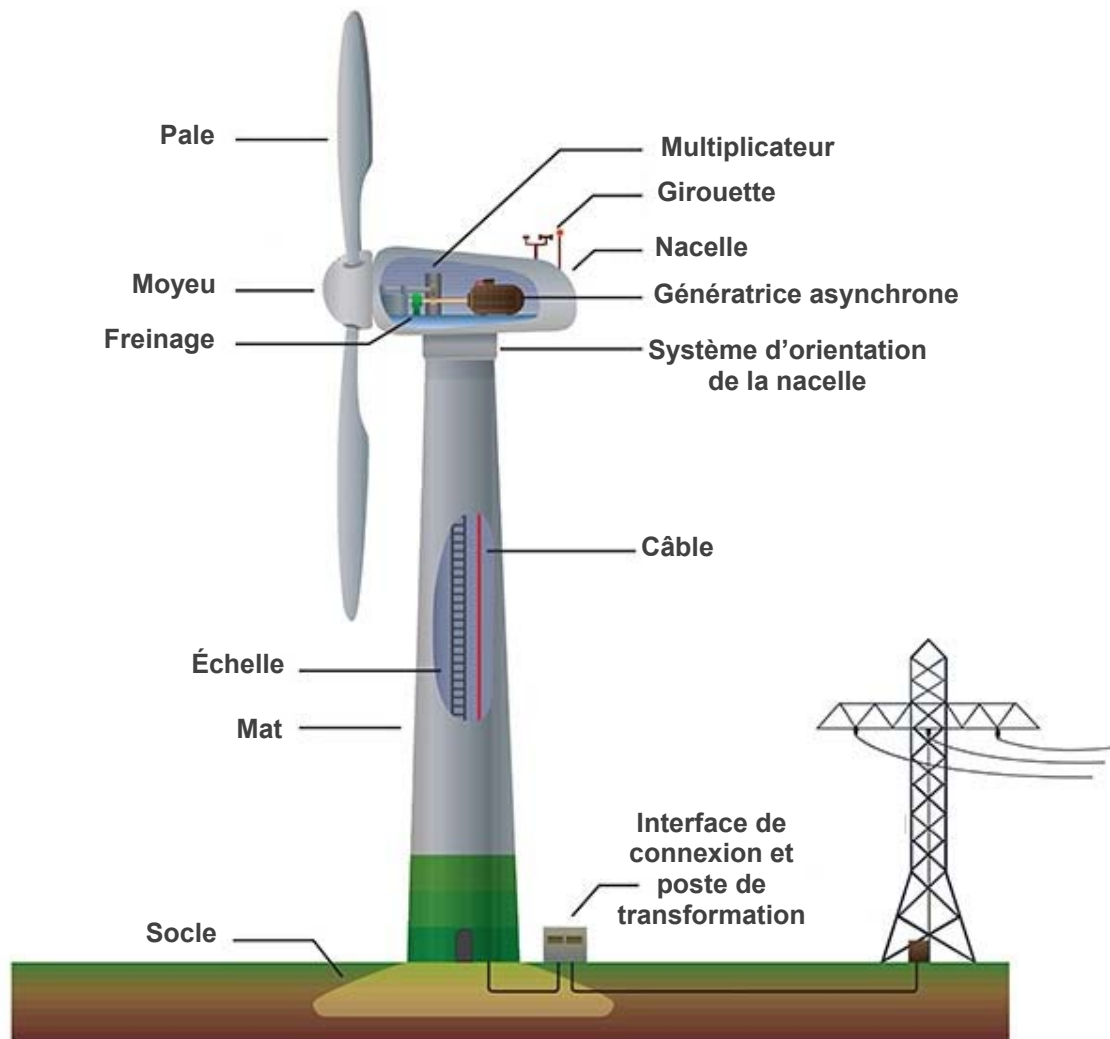
Question C.1 | **Calculer** le nombre de pôle du générateur asynchrone.

Question C.2 | En tenant compte de l'écart de fréquence admissible, **déterminer** l'écart de vitesse ΔN_R admissible sur l'arbre rapide en $\text{tr} \cdot \text{min}^{-1}$.

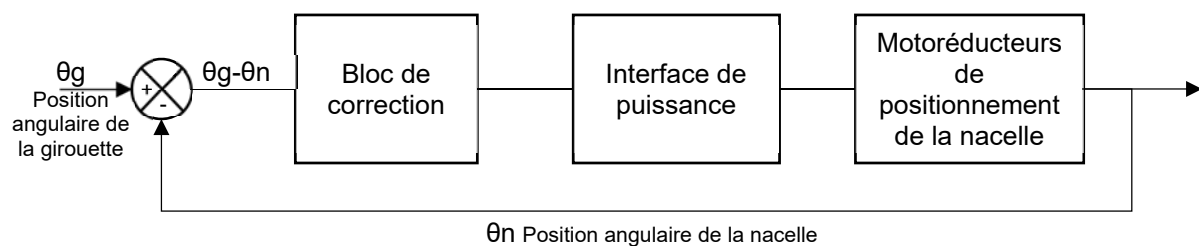
Question C.3 | **En déduire** l'écart de vitesse admissible sur l'arbre lent en $\text{tr} \cdot \text{min}^{-1}$. **Exprimer** la valeur avec deux chiffres significatifs.

Question C.4 | **Conclure** sur la possibilité de vérifier cet écart compte tenu de la précision du capteur de vitesse qui est de $0,1 \text{ tr} \cdot \text{min}^{-1}$ sur l'arbre lent.

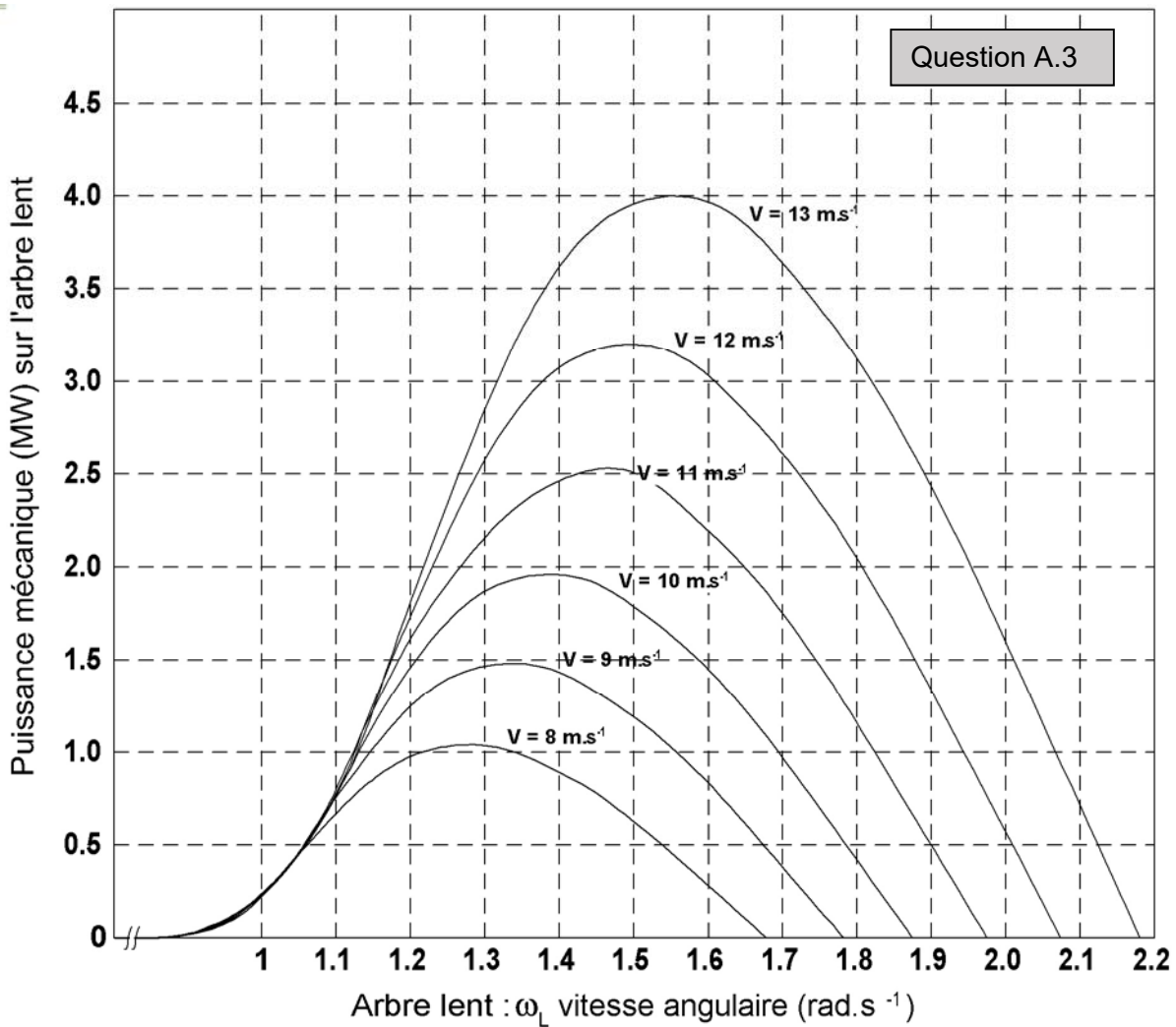
DTS1 : constitution de l'éolienne



DTS2 : boucle d'asservissement de l'orientation de la nacelle



DRS1 : courbes de puissance mécanique en fonction de la vitesse angulaire de l'arbre lent

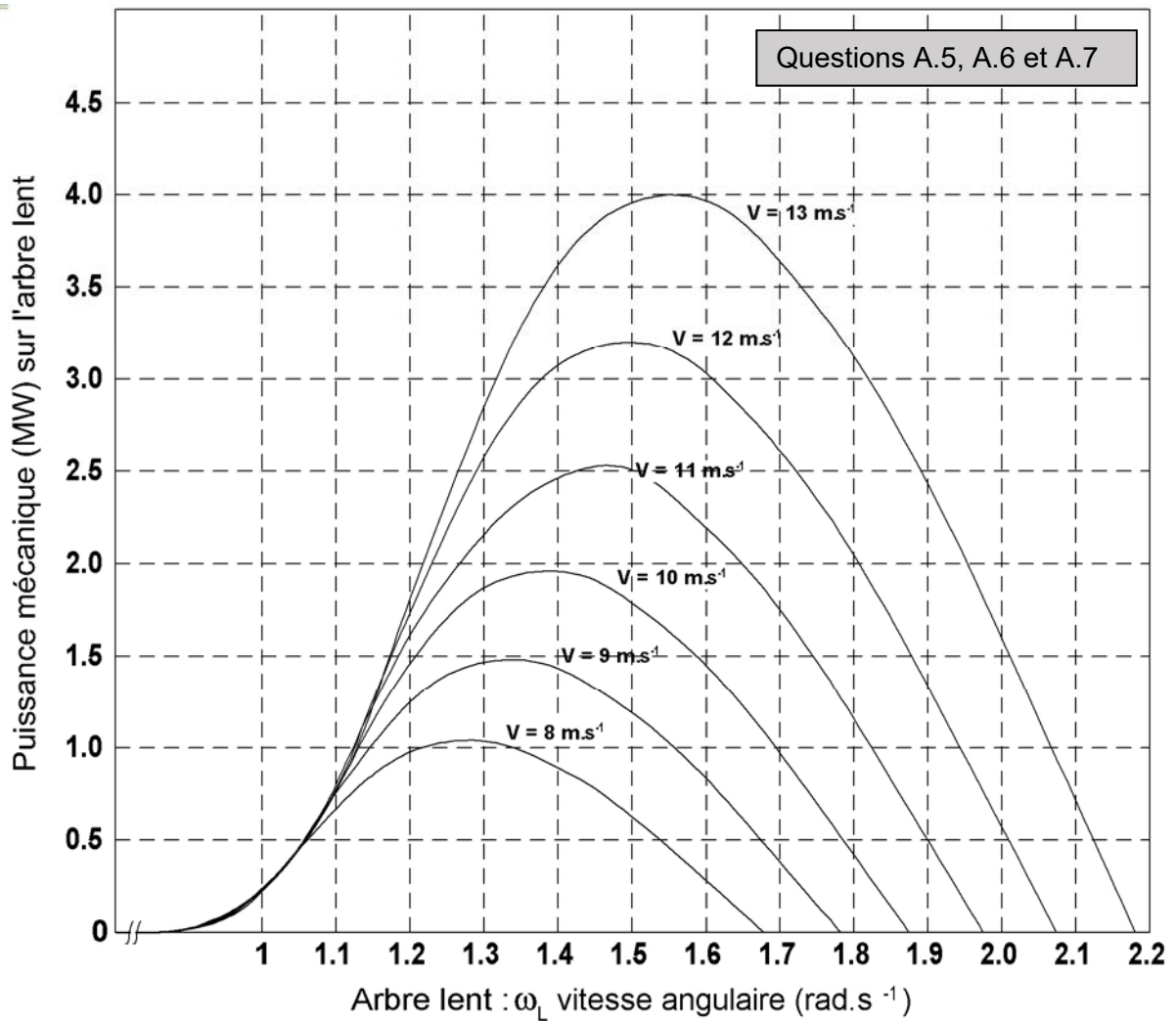


DRS2 : tableau des puissances mécaniques maximales

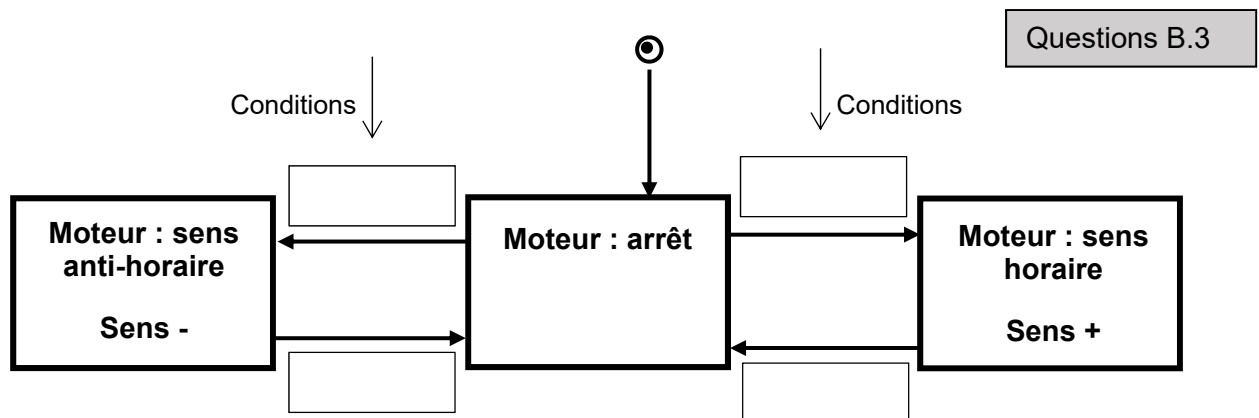
Question A.4

Vent $V(\text{m}\cdot\text{s}^{-1})$	8	9	10	11	12	13
Puissance mécanique max disponible en MW						

DRS3 : courbes de puissance mécanique en fonction de la vitesse angulaire de l'arbre lent



DRS4 : diagramme d'état de commande du sens de rotation moteur



DRS5 : courbes d'évolution de l'écart d'angle

Questions B.4, B.5

